

AMÉLIORONS LA GESTION DE NOS DÉCHETS



Le tri des emballages en verre : on peut mieux faire !

Nous recueillons 27 kg de verre par habitant et par an. La moyenne nationale, dans des secteurs équivalents, est de 35 kg par personne et par an. Nous avons donc une belle marge de progrès!

Pourquoi faut-il recycler le verre ?

- Tout d'abord, parce que c'est un matériau noble qui se recycle indéfiniment et qui est facile à trier.
- Ensuite, parce que c'est un énorme gaspillage de le jeter dans les ordures ménagères, notamment en terme de poids et de volumes transportés inutilement.
- •Enfin, parce que nous évoluons vers un traitement toujours plus fin de nos déchets ménagers.

Dans le cadre du syndicat Organom, nos déchets ménagers iront prochainement vers une filière de traitement avec production de compost et méthanisation (Ovade) qui supporte très mal le verre. Le bon fonctionnement de cette unité de traitement passe par la réduction des déchets indésirables et les efforts de chacun pour un tri plus efficace!

Miribel dispose de plusieurs points d'apport volontaire en verre.

Les bouteilles, flacons et bocaux en verre doivent être apportés aux points d'apport volontaires. En revanche, la vaisselle, miroirs ou vitres cassées doivent être apportés à la déchèterie. Nous allons progressivement être équipés de bennes enterrées, afin de limiter les nuisances sonores et visuelles.

On compte sur vous!



Organom et Ovade- pour la gestion durable de nos déchets ménagers

Le syndicat intercommunal Organom, pour le traitement et la valorisation des déchets, regroupe 196 communes et 320 000 habitants sur le département de l'Ain. L'unité de traitement des déchets ménagers est localisée à Viriat. Un quai de transfert, permettant de rassembler les déchets avant transfert, est situé à la Boisse.

Ovade - vers la valorisation bio-énergétique des déchets ménagers

Organom construit actuellement Ovade, une unité de valorisation bio-énergétique des déchets ménagers, qui sera progressivement mise en service en 2015. Cette usine comprend le tri mécano-biologique des déchets, la méthanisation et le compostage. L'objectif est de ne plus enfouir des déchets valorisables et d'optimiser la valorisation :

valorisation organique, avec la production de compost;

- valorisation énergétique, par la production de gaz par le process de méthanisation. Ce gaz est transformé en électricité et en chaleur ;
- valorisation matière, par la récupération des métaux ferreux et matériaux inertes (cailloux, sable).

La nécessaire implication de chacun

Le bon fonctionnement de cette filière et la maitrise des coûts de transport et de traitement de nos déchets ménagers passent par l'engagement de chacun dans le tri préalable.

On compte sur vous!



Maitriser les coûts de traitement des déchets ménagers : la nécessaire implication de chacun

Ovade ne peut être qu'une réussite collective.

Le syndicat Organom nous accompagne pour optimiser la valorisation des déchets ménagers et la réduction des coûts collectifs associés. Dans les déchets ménagers, tous les déchets fermentescibles, comme les résidus de repas, produits alimentaires sont les bienvenus ; en revanche, certains déchets sont à proscrire dans vos poubelles :

- Le verre, qui n'a rien à faire là et conduit à une usure prématurée des machines ; il constitue aujourd'hui la difficulté majeure pour une bonne valorisation ; il doit être apporté aux points d'apport volontaires.
- Les produits toxiques, produits ménagers, de bricolage ou de jardinage, qui pourraient contaminer le compost, lequel ne serait alors pas valorisable. Il faut les amener à la déchèterie.
- Tous les produits du quotidien qui doivent être recyclés : ampoules, néons, cartouches d'encre, petits appareils électriques ; des points d'apport volontaire sont disponibles à la déchèterie et à l'entrée de certains grands magasins.
- Les médicaments non utilisés, qui sont potentiellement toxiques pour l'environnement, ne doivent pas être jetés dans les déchets, ni dans l'eau ; ils doivent être rapportés à la pharmacie.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Afin de limiter l'apport de déchets indésirables, chacun doit retenir trois stratégies complémentaires :

- Eviter l'utilisation de produits nocifs et retrouver les bonnes astuces de nos grands-mères!
- Trier tous ce qui peut être trié!
- Faire son propre compost, quand c'est possible!

On compte sur vous! Pour plus d'infos, consultez le site www.organom.fr ou www.cc-miribel.fr

